

**A l'attention des Familles dont
l'enfant n'est pas inscrit au
service des Transports Scolaires**

Dossier suivi par Céline JOLY-FENON

02 47 30 81 06 (ligne directe)

transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr

N/Réf : JFB/CJF 2020-

Objet : **Préparation de la rentrée 2020-2021**

Bléré,

Le 29 mai 2020

Madame, Monsieur,

A la prochaine rentrée, votre enfant deviendra, éventuellement, utilisateur du service des Transports Scolaires.

Pour la prochaine rentrée scolaire, vous devez obligatoirement inscrire votre enfant, à partir du 4 Juin, et ceci **avant le 16 juillet 2020**, sur le site Internet suivant :

<http://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Vous pourrez alors inscrire votre enfant au service, ceci en cliquant sur le lien « Nouvelle demande ».

Les Transports Scolaires sont désormais gratuits mais la Région a institué des frais de gestion de 25 euros par enfant et par arrêt de Transports scolaire utilisé.

Ces frais peuvent désormais être réglés, en ligne, lors de l'inscription de votre enfant, en vous reconnectant, dans la journée, sur le dossier.

J'attire votre attention sur l'obligation de respecter les dates d'inscriptions au risque de vous voir appliquer une pénalité de 12 euros sur ces frais de gestion et de ne pas disposer de place pour votre enfant.

Les circuits et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Les services communautaires restent à votre disposition pour toute démarche complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux
Transports Scolaires
Annie BECHON

